

Conférence de presse conjointe de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. Constandinos Simitis, Premier ministre de la République hellénique, sur la préparation de la conférence de Nice, l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et la crise de la vache folle, Athènes, 24 novembre 2000.

M. SIMITIS - Avec le Président CHIRAC, qui préside l'Union européenne, nous avons eu un long entretien sur les sujets qui vont nous préoccuper lors du Sommet de Nice au début du mois de décembre.

Le Premier sujet majeur est le nouveau Traité de l'Union, la question de la conférence intergouvernementale. Il y a quatre points principaux qui ont constitué l'objet de négociations jusqu'à ce jour. Un premier point est celui de l'extension de la prise de décisions à la majorité qualifiée. Là, nous avons dans une grande mesure un accord, à savoir qu'il faudra limiter les décisions qui sont prises à l'unanimité.

Un deuxième point est celui des coopérations renforcées, la flexibilité comme on l'appelle. Certains pays devraient pouvoir avancer plus vite dans la prise de décision, mais ce groupe de pays, cette coopération renforcée, devraient être ouverts à tous les autres pays qui voudraient y participer. Et là, avec le Président CHIRAC, nous nous sommes mis d'accord pour étendre les possibilités de la coopération renforcée.

Troisième point, la composition de la Commission. Il faudrait savoir s'il devrait y avoir le même nombre de Commissaires qu'aujourd'hui et si nous devons avoir la règle que chaque pays ait un commissaire. Il est bien connu qu'en ce qui concerne ce point, il y a des divergences. Un point de vue est celui selon lequel il faudrait limiter le nombre de commissaires et qu'il ne faudrait pas que nous ayons absolument la règle que chaque pays ait un commissaire, parce que cette règle compromettrait le fonctionnement avec l'élargissement de l'Union.

M. CHIRAC a demandé à ce que la Grèce examine une proposition qu'il a faite pour que chaque pays ait la possibilité de proposer des commissaires, mais qu'il y ait une rotation, une rotation de commissaires à laquelle participeraient tous les commissaires. Nous, nous soutenons que chaque pays devrait avoir un commissaire, mais nous examinons, bien sûr, toutes les propositions.

Le dernier point est celui de la pondération des voix. Le système actuel s'est fondé sur une conception initiale de l'Union européenne qui n'avait pas, alors, tellement d'Etats membres, avec une population si importante. Il y a le point de vue selon lequel il faudrait changer le système des voix. La Grèce soutient le point de vue qu'il faut qu'il y ait une double majorité, la majorité des Etats-membres et la majorité de la population. La présidence est d'avis qu'il faudrait repondérer les voix et qu'il faudrait poursuivre le système actuel avec certaines différenciations en ce qui concerne les voix. Cette proposition, nous allons bien sûr également l'examiner.

Nous sommes convenus avec M. CHIRAC qu'il faudrait qu'il y ait des changements pour que l'Europe puisse fonctionner dans les conditions nouvelles.

Nous avons également discuté des perspectives, de la question de l'évolution future, l'avenir de

l'Union européenne. Il faut bien sûr que certaines questions soient arrêtées à Nice. Et justement, la Grèce a soutenu le point de vue que tout ce cycle de négociations et de réflexions devraient se terminer à Nice.

Mais nous pensons également que, dans l'avenir proche, il faudrait examiner la question plus large de l'Union, de l'avenir de l'Union. Car lorsque nous aurons 20, 25, 27 membres, le système actuel, le mécanisme actuel, pourrait ne pas fonctionner d'une manière efficace. Il faudrait rapidement donner une réponse à cette question, à ce défi.

Je vais mentionner sommairement les autres questions qui ont fait l'objet de nos discussions. La politique européenne commune de sécurité et de défense, les questions d'élargissement, les questions de la sécurité alimentaire, les questions de sécurité de transport maritime, l'emploi, la croissance, la compétitivité, surtout en ce qui concerne la dernière question. Il y a tout un travail préparatoire qui a été effectué, nous aurons une suite des décisions de Lisbonne et nous aurons un nouveau cadre qui sera ménagé, de nouvelles orientations, parce que l'emploi reste un sujet vital pour l'Union européenne. Et il faudrait que nous nous en occupions d'une manière efficace. Le Président CHIRAC va poursuivre son tour des capitales européennes. Des entretiens que nous avons eus, nous pensons que le Sommet de Nice sera couronné de succès.

Je vous donne la parole.

LE PRESIDENT - Merci, cher ami. Le Premier Ministre a parfaitement résumé nos entretiens qui ont été, comme d'habitude, naturellement, extrêmement cordiaux, agréables et animés par la volonté de faire progresser l'Europe et de réussir à Nice.

Je ne prendrai pas les différents sujets qu'il a évoqués. J'étais surtout venu ici pour écouter la position de la Grèce, comme j'écoute celle de tous nos partenaires dans le cadre de cette tournée à laquelle M. SIMITIS vient de faire allusion. Je suis maintenant très au clair sur ce que pensent nos partenaires grecs. Il va de soi que j'en tiendrai le plus grand compte pour élaborer ce qui pourrait être l'accord de Nice. Mais je souligne que, comme toujours, entre la Grèce et la France, les choses se présentent avec une volonté commune de trouver des solutions aux problèmes quand il y des divergences de vues et d'avoir le maximum de problèmes avec des solutions communes.

C'est dans cet esprit qu'une fois de plus, nous avons travaillé. Je voudrais remercier encore chaleureusement le Premier Ministre de son accueil et de ses propos.

QUESTION - Il y a quelques jours la Commission européenne a lié l'adhésion de la Turquie ou les négociations relatives à l'Union européenne à la solution du problème de Chypre. Or, aujourd'hui les Chypriotes et les Turcs ont quitté la table des négociations.

LE PRESIDENT - Ma réaction est simple. Je souhaite que le bon sens revienne et que chacun comprenne qu'on a toujours intérêt à une solution de paix plutôt qu'à une solution d'affrontement. Alors, je souhaite que cette évidence veuille bien pénétrer tous les esprits.

QUESTION - Monsieur le Président, est-ce que pendant les entretiens que vous avez eus, est-ce que vous vous êtes occupés de la question des bovins ?

M. SIMITIS - Cette question nous a grandement préoccupés. En ce qui concerne deux points, nous sommes entièrement d'accord. Le premier point, c'est qu'il faudrait qu'il y ait une sécurité absolue pour le consommateur, qu'il faudrait que soient en vigueur des règles qui puissent exclure les dangers, les menaces. Le Président CHIRAC lui-même a eu, il y a quelque temps, a fait il y a quelque temps des déclarations en France, à savoir qu'il devrait y avoir des interdictions et que la France soutient l'extension de ces tests, car nous pourrions constater le degré du problème seulement sur la base des tests.

Première constatation, donc, il faut protéger le consommateur, c'est la raison pour laquelle il faut que les décisions soient prises.

Deuxième constatation, la protection efficace du consommateur ne peut être assurée à moins que les décisions ne soient prises au niveau européen. C'est la raison pour laquelle la situation actuelle, par exemple, où un pays prend l'initiative alors que d'autres pays interdisent certains produits, d'autres pays interdisent quelque chose à l'intérieur du pays, mais veulent qu'une règle tout à fait inverse, tout à fait contraire, soit valable à l'étranger, n'est pas une situation valable.

C'est la raison pour laquelle la présidence française à Nice, comme l'a déclaré M. CHIRAC, va

C'est la raison pour laquelle, la présidence française, à Nice, comme l'a déclaré M. SIMITIS, va peut-être apporter cette question sur le tapis pour assurer une sécurité alimentaire pour tous les consommateurs.

LE PRESIDENT - Je voudrais ajouter un mot sur ce sujet. Nous avons une approche tout à fait commune de ces problèmes et une inquiétude commune pour ce qui concerne les incertitudes de ce problème qui pèse sur la santé. D'où la nécessité impérieuse d'appliquer le principe de précaution, et de le faire de façon harmonisée au niveau, au moins, de l'Union européenne. Ce qui suppose des actions coordonnées en ce qui concerne la recherche de l'information. Les ministres ont déjà décidé de lancer des tests, car à l'évidence, aujourd'hui, on trouve la maladie quand on la cherche, on ne la trouve pas quand on ne la cherche pas. Donc il faut harmoniser cette situation. Ensuite, je crois qu'il faudra s'orienter vers l'interdiction générale des farines animales et je crois que l'on va dans cette direction ci, mais il faut le faire le plus rapidement possible. A partir de là, il faudra un plan pour faciliter la production de protéines végétales. Ça, c'est une affaire européenne, une responsabilité de l'Union européenne. Et, enfin, il faut naturellement aider la filière qui souffre, et notamment les éleveurs. Alors cela implique des mesures nationales, c'est la responsabilité de chaque Etat, et cela implique aussi des mesures européennes, comme par exemple l'intervention et le stockage. Cela suppose une décision qui soit prise en commun. Les ministres de l'agriculture ont déjà beaucoup travaillé, ils continuent à travailler et, évidemment, à Nice, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Ce dont nous sommes convenus, aussi bien M. SIMITIS que moi, c'est que rien n'était plus important que la santé, que le principe de précaution devait être toujours appliqué de façon rigoureuse et que cela impliquait une harmonisation sur le plan européen.

M. SIMITIS - Je voulais vous demander si vos points de vue en ce qui concerne le contenu de l'accord de partenariat avec la Turquie convergent ou non et si vous pensez que cette question pourra être close lors du prochain Conseil affaires générales, ou si cette affaire pourrait être remise, reportée au Conseil de Nice. Comme vous le savez, les ministres des Affaires étrangères vont examiner la question le 4 décembre. Jusqu'au 4 décembre, il y aura des contacts. La Présidence aura l'obligation de faire converger les points de vue et nous allons, de notre côté, soutenir notre point de vue, notre position.

Nous vous remercions.